

Fin de la scolarité - avis de chantier

Actualités
vaudoises

N° 1 - 24 août 2023

Le passage entre la fin de la scolarité obligatoire et la suite du parcours des élèves, en jargon technique la «transition 1», est en passe d'être profondément revu. Élément déclencheur, l'allongement du gymnase de 3 à 4 ans offre une occasion à ne pas manquer pour répondre à d'autres enjeux majeurs pour le système vaudois de formation.



Voie royale, mais embrumée

On ne saurait trop répéter que la formation professionnelle initiale amène vers le succès, permettant une excellente intégration au marché du travail mais aussi des possibilités multiples de formation supérieure. Regardée avec intérêt depuis l'étranger, elle ne cesse cependant de perdre du terrain de manière spectaculaire dans le canton de Vaud. Plus de 50% des élèves entraient directement en apprentissage à la sortie de l'école en 1971. Ils sont désormais moins de 20%.

En cause, un prestige exagéré accordé au gymnase: socialement, culturellement et politiquement. Cette tendance entraîne des conséquences.

L'apprentissage est au cœur de nombreux enjeux: pénurie de personnel, réalisation de la transition énergétique, financement des retraites pour n'en citer que quelques-uns. Lorsque l'apprentissage souffre, ces difficultés s'aggravent.

Un paquebot que la Barre redresse

La conseillère d'Etat Cesla Amarelle avait lancé un plan de valorisation de la formation professionnelle dès le début de son mandat, un projet poursuivi et développé par son successeur Frédéric Borloz. Cette volonté à saluer bénéficie d'un large soutien de gauche à droite. Il le faut car la tâche est importante et de longue haleine.

L'orientation à la fin de la scolarité fait l'objet d'une attention particulière. La transition entre l'école obligatoire et la suite du parcours n'est pas un moment facile. Les adolescents sont confrontés à un choix important, dont la difficulté est renforcée par la fausse impression de s'enfermer dans une carrière pour toute la vie. A ce titre, l'illusion confortable de repousser son choix de formation en allant au gymnase est agréable.

Les chiffres montrent qu'une grande quantité de jeunes visant le gymnase à la fin de la scolarité obligatoire terminent *in fine* en formation professionnelle. Pour certains à l'issue du raccordement, pour d'autres après trois ans de gymnase, un redoublement et une année d'université. Le système et les jeunes eux-mêmes souffrent de cette inefficience. Le gymnase est ainsi la plus grande école de transition du canton.

Le gigantisme gymnasial

Dans ce contexte, il ne cesse de croître. Physiquement, avec des projets de construction en cours à Aigle, Echallens et sur la Côte et l'entrée en fonction de celui de Crissier cette semaine après ceux de Bussigny et d'Etoy. En 45 ans, le nombre de gymnasiens a été multiplié par 4.7, soit quatre fois plus que la croissance démographique de cette catégorie d'âge.

«Il faut veiller aux automatismes et éviter que les élèves aillent forcément au gymnase parce qu'ils répondent aux critères, sans se poser les bonnes questions d'orientation.»

A cela s'ajoute le projet fédéral de révision de la maturité, qui comprend notamment l'harmonisation de la durée des études gymnasiales. On est en droit de regretter fortement cette injonction fédérale du passage du gymnase en quatre ans qui ne résout en rien les problèmes de la maturité, ou le manque de volonté combattive de l'Etat de Vaud à son égard. La mise en œuvre de ce projet ne fait désormais presque plus l'ombre d'un doute. Le recours envisagé par le canton du Jura, probablement plus allergique aux diktats bernois que Vaud, ne devrait rien y changer. C'est donc un immense défi qui attend le canton à l'horizon 2035 sur les plans de la pédagogie, des ressources humaines, de l'immobilier et des finances.

Repenser la fin de la scolarité

Le prix à payer étant élevé, il faut regarder vers l'avant et transformer ce coût en occasion. Le premier constat à réaliser est que la voie pré-gymnasiale (VP) de l'école vaudoise est désormais libérée du fardeau du «caractère pré-gymnasial» de sa dernière année. En effet, dans le cadre légal actuel, le cursus de maturité de trois ans n'est possible que lorsque le degré secondaire 1 (les dernières années de l'école obligatoire) comporte un enseignement au caractère pré-gymnasial. Le programme sera donc bien plus malléable pour y intégrer, par exemple, l'approche du monde professionnel et des stages.

A ce stade, l'idée, présentée par le conseiller d'Etat en charge, d'instaurer une voie directe vers la maturité en 10^{ème} année pour les élèves aux meilleurs résultats est intéressante. Il faut cependant veiller aux automatismes et éviter que les élèves aillent forcément au gymnase parce qu'ils répondent aux critères, sans se poser les bonnes questions d'orientation.

Il faut donc repenser plus largement la fin de la scolarité en y intégrant des réflexions profondes sur l'orientation, la sensibilisation au monde professionnel et un renforcement des exigences pour l'accès au gymnase.

Baptiste Müller

Impressum

Editeur :
Fédération patronale
vaudoise (FPV)
Rédacteur responsable :
B. Müller

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
info@centrepatronal.ch

La reproduction de nos articles est soumise à autorisation. Dans tous les cas, il s'agit de mentionner la source («Actualités vaudoises de la FPV»), ainsi que la date de parution.

UNE NOUVELLE PUBLICATION DE LA FPV

Depuis septembre 1954, notre organisation publie chaque semaine un Service d'information, prise de position à la fois brève et étayée relative à un thème d'actualité. Dès l'ouverture à Berne d'une succursale du Centre Patronal en 1973, la publication est traduite en allemand. Le fait qu'elle doive retenir l'attention outre-Sarine dicte les thèmes qui y sont traités et l'actualité vaudoise ne l'est que très marginalement. Or cela fait bien longtemps que nous ressentons un manque à cet égard.

«Actualités vaudoises» est là pour pallier cela. Cette nouvelle publication est créée très naturellement à l'enseigne de la Fédération patronale vaudoise (FPV), plus importante organisation économique du canton qui regroupe quelque 120 associations professionnelles et 40'000 entreprises et indépendants.

Sa responsabilité éditoriale est confiée à M. Baptiste Müller, secrétaire général adjoint de la FPV. La publication est gratuite ; elle est destinée au personnel politique du canton, à l'administration publique, et bien sûr aux acteurs économiques.

Parce que nous y veillons en permanence, notre nouvelle publication se veut à la fois informative et engagée. Elle doit témoigner de ce qui constitue la mission première de la FPV : contribuer au développement de la prospérité du canton de Vaud. Bonne lecture !

Christophe Reymond
Secrétaire général de la FPV